

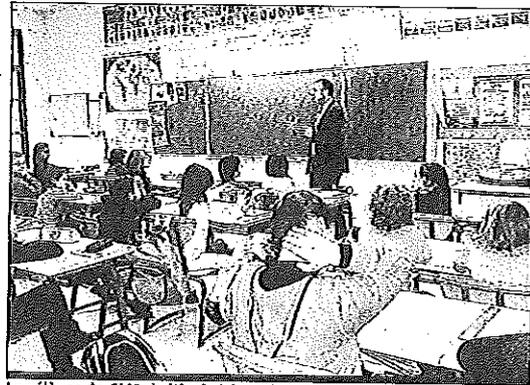
VAL-DE-REUIL. Rencontre avec les écoliers à l'occasion du 52e anniversaire de la déclaration des Droits de l'enfant.

La leçon civique des élus

Des élus sont intervenus, lundi, dans les sept écoles élémentaires de la ville afin d'évoquer les droits des enfants, alors que la déclaration des Droits de l'enfant vient de fêter ses cinquante-deux ans. Si l'initiative peut sembler empiéter un peu sur les leçons d'instruction civique, elle prend tout son sens pour le maire de Val-de-Reuil, Marc-Antoine Jamet, présent dans la classe de CM2 de Léon-Blum. « C'est l'occasion de propulser les élus au contact des jeunes puisque la population est jeune à Val-de-Reuil, de s'engager dans l'éducation civique et de rappeler aux enfants leurs droits au vu de l'actualité », a-t-il précisé.

Rappel des dix principes fondamentaux

Les interventions menées lundi ont visé principalement les élèves de CM2 et ont permis aux enseignants de travailler à la préparation de cette visite.



Les élèves de CM2 de l'école Léon-Blum ont été interrogés par le maire sur des questions liées aux droits des enfants

« En France, certains droits semblent naturels (droit à un nom, à être nourri, soigné, respecté, à aller à l'école, à ne pas travailler...). Cependant, la situation des enfants-soldats et des enfants exploités dans le monde interpelle », a détaillé le maire qui a fait réagir avec

les chiffres évoqués – 30 000 enfants meurent chaque jour de malnutrition. « En France, on déplore 20 000 enfants victimes de mauvais traitements », a conclu l'élu, en rappelant l'existence du 119 pour dénoncer et parler de mauvais traitements.